

CHAMPIONNAT D'AUTOMNE U10
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Mercredi 2 novembre au Golf La Vanade
Les horaires de départ seront affichés la veille sur le site.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans les départements dans la catégorie U10 (nés en 2012 et après).

Une seule série - 9 trous

Repères :

Garçons – repères garçons

Filles – repères filles

Drapeau minimum recommandés selon les catégories : jaunes

Remise des prix :

La remise des Prix aura lieu après la Coupe de Noël prévue le 14 décembre au Provençal.

Index limite :

Pas de limite d'index

Nombre de participants : 60 joueurs maximum

FORME DE JEU

Strokeford (score maximum – 9 max et on marque 10) sur 9 trous

Classement en Brut et en Net

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire sur le site www.cdgolf06.com **avant le dimanche précédent.**

La liste des joueurs inscrits sera affichée sur le site. En cas de changement après l'inscription, il conviendra de l'adresser exclusivement à sportifjeunes@cdgolf06.fr.

Licence et certificat médical à jour auprès de la FFG à la date limite d'inscription.

Les seniors du Trophée Michel Fevre contribuent financièrement à la compétition et à la remise des Prix.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : défini sur place